



BASSE-HAM

mag'

NUMERO 8
OCTOBRE 2022

BASSE-HAM EN FETE

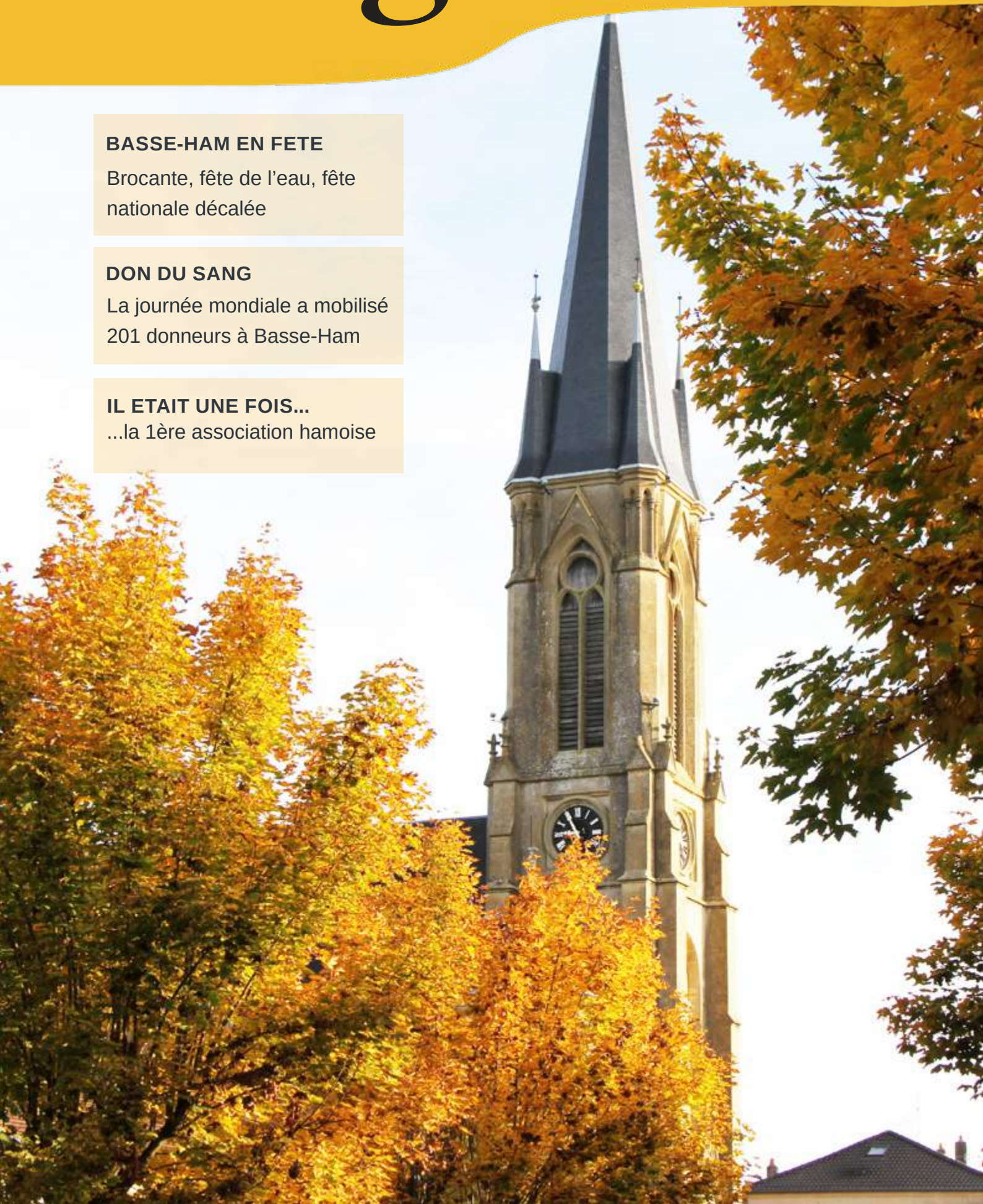
Brocante, fête de l'eau, fête nationale décalée

DON DU SANG

La journée mondiale a mobilisé 201 donateurs à Basse-Ham

IL ETAIT UNE FOIS...

...la 1ère association hamoise





Bernard VEINNANT
Maire de Basse-Ham

EDITO

“Malgré ces mesures qui changent notre quotidien, les projets communaux avancent, nous laissant entrevoir des temps plus sereins.”

Chères Hamoises et chers Hamois,

Il y a encore peu, en cette période de l’année l’ambiance était plutôt heureuse, tout occupés que nous étions à préparer les fêtes de fin d’année. Le contexte anxiogène actuel n’est hélas pas très propice au développement de ce sentiment. En effet, le conflit entre la Russie et l’Ukraine s’envenime de plus en plus avec ses conséquences dramatiques pour les populations impactées mais aussi et vous le remarquez quotidiennement, ses incidences dévastatrices sur notre approvisionnement en énergie et plus globalement, notre économie.

Les prix du gaz et de l’électricité flambent faisant grimper d’une manière vertigineuse nos factures de chauffage. Si l’Etat a mis en place son fameux bouclier tarifaire, qui a vocation à atténuer l’impact des hausses tarifaires pour les citoyens que nous sommes, il n’en est pas de même pour les communes, qui subissent de plein fouet cette crise d’une ampleur inconnue.

Cette situation nous a conduit à prendre très rapidement des mesures fortes pour tenter de contenir nos coûts de fonctionnement et notamment ceux liés au chauffage des bâtiments communaux et à l’éclairage public. Pour ce dernier, comme vous le savez nous avons décidé temporairement de l’éteindre partiellement en période de nuit. Pour les bâtiments, quand cela était techniquement possible, les systèmes de chauffage ont été bloqués à une température donnée. Lorsque cela ne l’était pas, des directives ont été données aux occupants et utilisateurs leurs enjoignant de ne pas chauffer les lieux au-delà de ce qui est autorisé.

Les enjeux budgétaires étant conséquents nous veillerons de manière stricte à ce que ces mesures soient bien respectées ! Dans le même temps nous avons lancé pour les équipements les plus consommateurs en énergie, toute une série d’études visant à déterminer, les travaux à engager pour les rendre moins énergivores.

Malgré ces mesures qui changent notre quotidien, les

projets communaux avancent nous laissant entrevoir des temps plus sereins. Les travaux d’isolation extérieure et d’aménagement du parvis de la salle des fêtes, dont les études ont été plus longues que prévues, devraient enfin démarrer et être achevés pour l’automne 2023. Pour ce qui concerne notre projet de création du lotissement des Pommiers à proximité de l’EHPAD Ste Elisabeth, il va pouvoir entrer désormais, dans une phase plus active. En effet, le projet de modification du zonage de l’emprise foncière nécessaire à sa réalisation vient d’être arrêté lors du dernier conseil municipal, à la faveur d’une révision allégée de notre PLU. Cette procédure s’achèvera définitivement avec l’ouverture d’une enquête publique prévue avant la fin de l’hiver.

L’équipe municipale travaille également activement au projet de réaménagement de notre espace socioculturel. Compte tenu de l’importance des évolutions envisagées, il ne pourra être réalisé que par phases et c’est à priori le Dojo, qui devrait être le premier bâtiment traité. Nous vous tiendrons bien évidemment informés de l’avancement de nos réflexions sur le sujet.

Enfin, je terminerai mon propos en vous informant que le centre aquatique communautaire baptisé « HAMELYS », en référence à une divinité grecque en rapport avec l’eau et inauguré le samedi 5 novembre, est accessible au public depuis le 7 novembre. C’est un magnifique écrin pour nos jeunes apprenant la natation et pour toutes celles et ceux qui voudront profiter des plaisirs de l’eau (voir plaquette ci-contre).

Je vous souhaite d’ores et déjà de passer d’excellentes fêtes de fin d’année et surtout prenez bien soin de vous.

Votre Maire.



* CAPFT : CA Portes de France - Thionville * CCAM : CC de l'Arc Mosellan	TARIFS PUBLIC	TARIFS RÉSIDENTS CAPFT + CCAM*
ESPACE AQUATIQUE		
Adultes (à partir de 18 ans)	5,70 €	4,70 €
Tarif réduit : Étudiants, apprentis, personnes âgées (+ 65 ans), handicapés, bénéficiaires du R.S.A., demandeur d'emploi, camping Basse-Ham. <i>Sur présentation d'un justificatif</i>	4,70 €	3,70 €
Tarif anniversaire : entrée groupe de 10 enfants et accès salle avec encadrement de parents	60,00 € (4.70€/enfant sup.)	50,00 € (3.70€/enfant sup.)
Enfants (4 à 17 ans)	4,70 €	3,70 €
Enfants jusqu'à 3 ans	Gratuit	
ABONNEMENTS		
PASS 10 entrées	47,00 €	37,00 €
ANNUEL	250,00 €	220,00 €
AUTRES TARIFS		
Badge comité d'entreprise 10 entrées	37,00 €	
Centres aérés, colonies de vacances Par enfant et par accompagnateur	2,50 €	1,50 €
Bracelet perdu ou détérioré	10,00 €	
Couche bébé imperméable	1,10 €	
ESPACE BIEN - ÊTRE + ACCES AUX BASSINS <i>Réservé aux + de 18 ans</i>		
Entrée unitaire	12,00 €	11,00 €
PASS 10 entrées (valable 1 an)	109,00 €	99,00 €
<i>1 boisson offerte/entrée payée</i>		
ESPACE FORME <i>(cours + salle de musculation)</i> SANS ACCES AUX BASSINS <i>Réservé aux + de 18 ans</i>		
Entrée unitaire	15,00 €	14,00 €
PASS 10 entrées (valable 1 an)	120,00 €	110,00 €
ANNUEL	350,00 €	320,00 €
SALLE DE MUSCULATION SANS ACCES AUX BASSINS <i>Réservé aux + de 16 ans</i>		
PASS mensuel	19,90 €	
PASS annuel	190,00 €	
FORFAIT JOURNÉE DÉCOUVERTE		
Accès Espace Aquatique + Espace Bien-Être + Espace Forme (1 séance de cours collectif)	25,00 €	23,00 €

Les abonnements sont pris à la caisse et sont enregistrés sur un badge informatisé (sup de 56)

ESPACE BIEN ÊTRE ET FORME		ESPACE FORME PLANNING COURS COLLECTIFS	
Spa, sauna, hammam, douches sensorielles, espace fitness, zone d'activité sportive et salle de musculation		Tenue de sport, baskets de salle et serviette exigées. ATTENTION : vérifier l'absence de contre-indication à la pratique avant inscription	
HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC		Tenue de sport, baskets de salle et serviette exigées.	
PÉRIODE SCOLAIRE		ATTENTION : vérifier l'absence de contre-indication à la pratique avant inscription	
Lundi:	14h00 - 21h30	19h00	19h00
Mardi:	9h00 - 19h00	19h00	19h00
Mercredi:	8h00 - 12h00 ; 14h00 - 20h00	19h00	19h00
Jeudi:	9h00 - 19h00	19h00	19h00
Vendredi:	9h00 - 20h00	19h00	19h00
Samedi et Dimanche:	10h00 - 13h00 ; 14h00 - 18h00	19h00	19h00
VACANCES SCOLAIRES AUTOMNE / HIVER / PRINTEMPS		Tenue de sport, baskets de salle et serviette exigées.	
Lundi:	12h00 - 21h30	19h00	19h00
Mardi:	8h00 - 12h00 ; 14h00 - 18h00	19h00	19h00
Mercredi:	8h00 - 20h00	19h00	19h00
Jeudi:	8h00 - 12h00 ; 14h00 - 18h00	19h00	19h00
Vendredi:	12h00 - 20h00	19h00	19h00
Samedi et Dimanche:	10h00 - 13h00 ; 14h00 - 18h00	19h00	19h00
PÉRIODE ESTIVALE JUILLET / AOÛT		Tenue de sport, baskets de salle et serviette exigées.	
Lundi:	14h00 - 20h00	19h00	19h00
Mardi à Dimanche:	10h00 - 20h00	19h00	19h00
Évacuation des espaces 30 min avant la fermeture du Centre Aquatique		Évacuation des bassins : 30 min avant la fermeture du centre. Fermeture de la caisse : 30 min avant l'évacuation des bassins.	

Lundi	19h00	19h00	19h00	19h00	19h00
Mardi	19h00	19h00	19h00	19h00	19h00
Mercredi	19h00	19h00	19h00	19h00	19h00
Jeudi	19h00	19h00	19h00	19h00	19h00
Vendredi	19h00	19h00	19h00	19h00	19h00
Samedi	19h00	19h00	19h00	19h00	19h00
Dimanche	19h00	19h00	19h00	19h00	19h00
Réservation en ligne sur : https://app.heitzfit.com					
Body sculpt • 30 • ★★★★★ Cours de renforcement musculaire en musique avec petits matériels					
C.A.P (Cuisses, abdos, fessiers) • 30 • ★★★★★ Cours de renforcement musculaire en musique des cuisses, abdos et fessiers					
Swiss ball • 30 • ★★★★★ Cours de fitness en musique sur un gros ballon, renforçant la posture générale et faisant travailler l'équilibre					
Body barre • 30 • ★★★★★ Cours de renforcement musculaire type musculation en musique avec barre					
Circuit training • 30 • ★★★★★ Cours de fitness en circuit fixe ou en rotation, alliant des exercices de renforcement musculaire et cardio					
Zumba fitness • 30 • ★★★★★ Cours de fitness chorégraphié sur musique latine et internationale					
Step • 30 • ★★★★★ Cours de fitness chorégraphié en musique sur une marche					
Biking /- • 45 • ★★★★★ Cours de fitness en musique sur vélos (en intervalle training)					
Piloxing SSP • 30 • ★★★★★ Cours de fitness en intervalle training mêlant 3 activités : boxe, pilate et danse					
Strong nation • 40 • ★★★★★ Entraînement fitness en haute intensité parfaitement synchronisé à la musique qui associe le renforcement musculaire à des mouvements de combat					
Stretching • 30 • ★★★★★ Cours de fitness soft en musique ayant pour but d'étirer les muscles, relâcher et se détendre					



« Si tu prends ma place, prends aussi mon handicap »

Des panneaux de signalétique pour le respect des places de parking dédiées aux personnes handicapées ont été offerts à Basse-Ham par le LIONS CLUB de Thionville.

Cette organisation regroupe des bénévoles dans le monde entier qui soutiennent différentes causes comme le soin à la personne, l'écologie, la lutte contre la malnutrition etc...

Un message explicite figure sur les 10 panneaux : « Si tu prends ma place prends aussi mon handicap ». Simple et direct ! Ils ont été installés sur plusieurs parkings de la commune.

A noter que toute personne ne possédant pas une Carte de Mobilité Inclusion (CMI) et qui gare son véhicule sur cet emplacement, s'expose à une amende de 135€.



Pour la petite histoire...

Le LIONS CLUB est né après la 1ère guerre mondiale. Melvin Jones, un homme d'affaires de Chicago, souhaitait aider les plus vulnérables face à la situation économique de son pays. Il a ainsi réuni plusieurs clubs d'affaires américains dans ce but.

Dans les années 20, le mouvement s'implante également au Canada et au Mexique. 28 ans plus tard, il arrive en Europe.

Le Lions Clubs International est reconnu en tant qu'ONG par des grandes institutions et réunit aujourd'hui 1,4 millions de personnes réparties dans 47 000 clubs à travers 200 pays. Sa devise est « We serve / Nous servons ».

Réfection de voirie sur l'avenue de Nieppe

Un nouvel enrobé a été tiré sur la chaussée et les trottoirs depuis l'église jusqu'à l'intersection avec la rue du Bac, et à l'intersection de la rue du Chemin de Fer et l'avenue de Nieppe.

Une partie des plateaux surélevés a également été refaite, dont celui situé au carrefour de l'avenue de Nieppe et de la rue du Chemin de fer. Les travaux ont été effectués par la société Eurovia.



Appel à bénévoles

Voilà bientôt deux ans que la commune met à disposition des seniors et personnes à mobilité réduite un minibus roulé par une dizaine de chauffeurs bénévoles. Ceux-ci conduisent les personnes intéressées à des rendez-vous médicaux ou administratifs et également à l'Intermarché (mardi matin) ou au marché hebdomadaire de Yutz (vendredi matin) pour faire leurs courses.

Le jeudi après-midi, le minibus prend la direction du gymnase Marcel HITZ pour acheminer 15 adhérentes, toutes ravies de pouvoir rejoindre les activités et café klatch proposés par le Foyer du Temps Libre.

Si vous voulez rejoindre cette équipe de chauffeurs et consacrer un peu de temps au service des autres, n'hésitez plus et contactez la mairie au 03 82 56 22 25.



Les derniers travaux dans les écoles



Au groupe scolaire Jean Monnet, les salles d'informatique et d'arts plastiques, les toilettes des garçons et l'encadrement de la porte d'entrée du hall d'accueil ont été repeints. Ces travaux ont été effectués par la société Corbiaux de Basse-Ham.

A l'école maternelle de St Louis dans la classe de petite et moyenne section, les problèmes d'acoustique étaient récurrents. Ils étaient notamment dus au plafond en pente qui renvoyait les bruits et aux nombreuses fenêtres qui ne les isolaient pas. La commune a ainsi fait poser des pièges à sons sur le plafond en plâtre pour les neutraliser et permettre de suivre la classe de manière plus confortable.



Le 1er mai : tous en baskets au départ de Nautic'Ham !

Les Foulées Hamoises : une belle édition 2022

Près de 200 coureurs ont parcouru les 10 kilomètres de cette course hors stade, entre route et forêt ! La bonne humeur était palpable ! Julien Purrey et Pauline Weber (vice-championne de France) ont remporté la première place de leur catégorie, en respectivement 32''09 et 39''46. Le matin, une quarantaine d'enfants âgés de 7 à 12 ans participaient également à une course adaptée.

Les Foulées se sont terminées par la remise de prix. Sur place, la restauration était assurée par l'association Les Sabots Hamois.



Un nombre de participants à la hausse pour la marche populaire !

Parallèlement aux Foulées Hamoises, l'association Les Sabots Hamois organisait des marches de 5 et 12 km. Qu'ils soient venus en famille, entre amis ou via leurs clubs de marche, les 350 participants ont profité des paysages hamois, entre forêt et étangs.

Le club local était ravi de l'effectif de marcheurs qui s'est vu doubler en comparaison à la dernière édition. Il a également proposé une restauration pour finir la matinée en beauté à toutes les personnes présentes sur le site : coureurs des Foulées Hamoises, marcheurs et badauds !





La Foire à la brocante et à l'artisanat enfin de retour !

3 ans sans brocante !

Ça commençait à être long...

Après les intempéries de 2019 et le coronavirus les 2 années suivantes, il était temps que la 22ème édition de la manifestation ait lieu pour permettre à chacun de vider ses armoires, faire de bonnes affaires et partager un moment convivial.

Plus de 200 emplacements ont été réservés. La commune initiatrice de cette manifestation a confié la charge de la restauration au Chant Hamois, au Comité d'Animation Hamois et à la Yole Hamoise. Un grand merci à tous !

Des animations sont venues ponctuer l'après-midi. Au programme : artistes de rues dont cracheur de feu et sculpteur de ballons.



A l'occasion de la brocante, la médiathèque a tenu un stand pour vendre d'anciens livres, magazines et DVD. La belle somme de 400€ a été collectée et offerte, en partenariat avec le groupe scolaire Jean Monnet, à l'Association Les P'tits Loups de Thionville.

La Fête de l'eau : un retour très attendu

Le 1er weekend de juin, la manifestation a connu un succès retentissant ! Nautic'Ham a pris des allures de grande aire de jeux où les animations ne manquaient pas.

Les croisières sur la Moselle à bord d'un bateau de tourisme a conquis tous les publics. Les enfants ont tenté leur chance à la pêche aux canards ou sauté dans les structures gonflables et les trampolines installés sur les 2 jours.

Les badauds venus se désaltérer ou partager un repas ont pu rencontrer un petit échantillon des nombreux créateurs que compte la commune et s'amuser de la déambulation d'une drôle d'équipe à bord d'une baignoire.

La musique a rythmé ces journées, notamment avec la chanteuse Karine Zunino et le bal animé par Casun'5.

La commune a travaillé main dans la main avec l'Agglo pour que le retour de cette belle fête soit un succès ! Et un des moments forts a été le feu d'artifices tiré de la Moselle ! Magique ! La foule a applaudi avec entrain le show proposé par Aquarêve.

C'est le Comité d'Animation Hamois qui était aux fourneaux avec ses 130 bénévoles sur 2 jours ! Un travail de titan pour servir 1 tonne de frites, 900 saucisses blanches, 8 porcelets... entre autres.

Les clubs de voile (Cap 250) et d'aviron (La Yole Hamoise) en ont profité pour proposer des initiations aux personnes intéressées.

Le temps est venu ternir le 2ème jour de fête mais qu'importe, le public a été conquis !





Fête Nationale décalée : un défilé aux lampions gai et festif !

Les banderoles de drapeaux tricolores décoraient l'avenue de Nieppe, la piste de danse était prête pour le bal et les stands repas, confiseries, pêche aux canards n'attendaient plus que leur public ! Il flottait bel et bien un air de fête dans le village pour la journée du 15 juillet !

Pendant ce temps, au départ de St Louis, quelques élus distribuaient les lampions aux enfants.

Grâce à la musique endiablée et entraînante de la «Fanfare Couche-tard», mais aussi à la présence de Mickey, Minnie et la Reine des Neiges, stars des enfants, c'est un cortège haut en couleurs qui a pris le départ vers la salle des fêtes. Au bout de ce joyeux périple, chaque enfant s'est vu offrir une crêpe gratuite ! Les plus jeunes étaient aux anges mais beaucoup de sourires éclairaient également le visage des plus grands...

Le bal populaire a fait des heureux avec le répertoire très éclectique de Max Animations.

Le feu d'artifices a marqué la fin des festivités, mais la soirée s'est prolongée bien plus tard dans la nuit pour les nombreux Hamois présents et heureux de retrouver cette fête au coeur de notre village.



**FETE NATIONALE
DECALEE
L'ALBUM PHOTOS**





La médaille de l'enfance et des familles décernée à une Hamoise

Madame Hélène Berguet épouse Lecoq a été mise à l'honneur par l'Etat pour avoir élevé 6 enfants. Originaire de Marseille, cette Hamoise de 58 ans à l'accent chantant est installée dans la commune depuis 2007.

Bernard Veinnant lui a remis la médaille décernée par le Préfet de la Moselle au cours d'une petite cérémonie où elle était entourée de son mari et de leurs 6 enfants dont certains avaient fait le voyage depuis l'Irlande, la Belgique, le Luxembourg ou encore Paris.

Toutes nos félicitations à la maman de Floriane, Océane, Louïsiane, Aurégane, Kiliane et Duncan !

Cette distinction a été créée en 1920 et était accordée aux personnes qui avaient élevé au moins 4 enfants en leur apportant leur dévouement et des soins attentifs. Depuis, elle est attribuée également à :

- une personne élevant des enfants dans un contexte particulièrement difficile (ex : femme ou homme s'occupant de leurs frères et sœurs suite au décès des parents),
- aux bénévoles ou professionnels intervenant auprès des familles et assurant l'accueil du jeune enfant et la protection de l'enfance,
- veuf ou veuve de guerre qui ont dû élever au moins 3 enfants.

Sachez enfin que l'actuel graphisme de la médaille a été imaginé par le biais d'un concours organisé entre tous les étudiants des écoles d'art de France.



Borne de chargement voiture électrique

Depuis plusieurs mois, une borne est à votre disposition sur le petit parking situé entre la Mairie et la Médiathèque. Son utilisation coûte 0,20€/kWh + 0,025€/min. La tarification continue tant que le client est branché. La borne permet le raccordement de 2 véhicules.

Avant d'arriver à la borne, vous avez plusieurs possibilités :

- Commander le Pass Freshmile après avoir créé un compte gratuit sur le site charge.freshmile.com
- Utiliser l'application mobile Freshmile et y ajouter du crédit ou une carte bancaire
- Opter pour un QR code pour payer

directement par carte bancaire via votre mobile.

La borne ne dispose pas de câble ! Une fois sur place :

- Brancher le câble côté véhicule
- S'identifier
- Attention : le code de déverrouillage à 4 chiffres est à conserver pour arrêter la charge
- Quand la trappe s'ouvre, procéder au raccordement côté borne (vous avez 2 minutes)
- Badger ou taper le code de déverrouillage dans l'Appli à la fin de votre charge
- Débrancher le câble côté véhicule et côté borne.

POUR INFO : la puissance délivrée est de 22 kW maximum.

Merci de respecter les 2 emplacements dédiés et d'y stationner uniquement si vous chargez votre véhicule ! La police municipale est en charge de vérifier le respect de ces places de stationnement.



Un nouveau visage à la Mairie

Bienvenue à Sylvie Schifferling qui succède à Anna Libano, partie en retraite. A son poste d'agent administratif, elle est en charge de l'accueil et de l'état civil en alternance avec Franck Gaillard et du secrétariat des manifestations et des associations entre autres.



Rappel horaires de la Mairie

La Mairie est ouverte :
Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 17h
Le Vendredi de 8h à 12h
(Fermée l'après-midi)
Le Samedi de 9h à 12h (sauf juillet-août)





Beau succès à l'examen de fin d'année des Jeunes Sapeurs-Pompiers

Le 11 juin dernier, l'unité opérationnelle en lien avec la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers (J.S.P.) de Kœnigsmacker-Basse-Ham a accueilli, à la salle des fêtes, l'examen de fin d'année des J.S.P. cycles 1, 2 et 3 de la 1ère compagnie d'incendie et de secours du Thionvillois.

Résumé de la matinée par le Sergent Paul Cuny : « Cette session d'examen a réuni près de 140 jeunes et 20 examinateurs, en provenance des sections de J.S.P. de la 1ère Compagnie. Si l'examen du cycle 1 est composé d'un Q.C.M. (Questionnaire à Choix Multiples), les cycles 2 et 3 sont également évalués sur des ateliers pratiques por-

tant sur l'appareil respiratoire isolant, le lot de sauvetage et de protection contre les chutes, la réalisation d'un établissement et la mise en place d'une échelle à coulisse.

Félicitations à toutes et tous pour les excellents résultats obtenus et plus particulièrement à Manon, Tom et Sacha, 3 J.S.P. hamois, ayant obtenu le droit de passage au niveau supérieur sans difficulté ».

Le responsable J.S.P. de la Compagnie, l'adjudant-chef Fabrice POLI, et l'ensemble des encadrants ont tenu à souligner la bonne organisation du sergent Paul CUNY, adjoint au responsable de la section de Kœnig-

smacker-Basse-Ham et membre de l'unité opérationnelle de Basse-Ham. Ils ont également souligné l'aspect pratique du site et remercient vivement l'équipe municipale pour sa confiance et la mise à disposition des équipements.

La reprise des cours de J.S.P. au sein de la section s'effectuera courant septembre avec l'arrivée d'une J.S.P. supplémentaire, Lola, habitante du quartier Haute-Ham.

Bravo pour cet engagement ! D'ailleurs, les Sapeurs-Pompiers recrutent toujours des jeunes et moins jeunes pour conserver ce service de premiers secours d'urgence.



Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter le chef de l'unité opérationnelle : thierry.triffaut@sdis57.fr



toutapprendre
AVEC LA MEDIATHEQUE

Cours ou lecture en ligne en 1 seul clic !

La médiathèque propose à ses abonnés l'accès gratuit et illimité au site toutapprendre.com.

Il suffit juste de se connecter à son compte via le site mediatheque-basse-ham.fr.

Une fois connecté à la plateforme, l'abonné trouve son bonheur dans la plus grande bibliothèque numérique de France.

Il peut aussi choisir parmi un catalogue de cours aussi divers que varié :



COURS : soutien scolaire, codes et permis, langues, sport, bien-être, orthographe, cuisine et nutrition, musique, gaming... **+ de 20 thématiques**



PRESSE : actualités et sport, magazine mode et féminin, jeunesse, people, loisirs (auto, photo, chasse, voyage), régionale, santé, cuisine, décoration, internationale, culturelle, professionnelle... **+ 300 titres**



LIVRES ET BD : jeunesse, roman, littérature classique, loisirs, culture générale, formation, livres audio, comics, BD histoire, humour, manga et jeunesse... **+ 75 000 ouvrages**

Pour tout renseignement, contacter la médiathèque : 03 82 82 19 74 ou mediatheque@basse-ham.fr

Bébé lecteur

**AGENDA
2022-2023**

A 10H :

Jeudi 29 septembre

Jeudi 27 octobre

Jeudi 24 novembre

Mercredi 21 décembre

Jeudi 26 janvier

Jeudi 23 février

Jeudi 30 mars

Jeudi 27 avril

Jeudi 25 mai

Jeudi 29 juin

GRATUIT SUR INSCRIPTION

03 82 82 19 74

mediatheque@basse-ham.fr



MEDIATHEQUE
Basse-Ham



Dégustation de vins



Spectacle cabaret



Repas convivial sur le bateau

Les seniors : le bonheur en croisière

Début juin, le CCAS organisait une sortie à destination des Hamois de plus de 60 ans. Pour cette année, le choix s'est porté sur une matinée à Schengen avec visite et dégustation dans une cave à vins, puis la journée s'est poursuivie avec un repas à bord d'un bateau privatisé en partance de Remich. Durant ce trajet où chacun pouvait profiter du pont à sa guise, les seniors ont assisté à un spectacle de cabaret animé par Fada's Family Show. Les nombreux plaisanciers étaient comme des poissons dans l'eau car ils attendaient depuis longtemps de pouvoir goûter à nouveau aux joies d'une grande sortie. Plusieurs participants étaient membres du Foyer du Temps Libre, mais le CCAS a aussi accueilli de nouveaux visages pour cette sortie très appréciée.



Le Foyer du Temps Libre organise un voyage

L'association emmène les seniors intéressés sur la Côte Atlantique ! Le voyage se déroulera du jeudi 27 avril au mercredi 3 mai 2023.

AU PROGRAMME :

- St Nazaire et ses chantiers navals, la Baule et Guérande,
- Côte de Jade,
- Vannes - Auray - Ste Anne d'Auray,
- croisière à Nantes et découverte des machines de l'île,
- Noirmoutier.

RENSEIGNEMENTS : Monique Lustig 06 83 68 33 20.

Inscriptions avant le 15 décembre 2022

Pension complète et excursions incluses.
Ouvert aux personnes dès 55 ans.



La médiathèque et le groupe scolaire : un beau geste pour une association caritative

En partenariat avec le groupe scolaire Jean Monnet, la commune a remis la belle somme de 402 euros à l'association « Les p'tits loups » de Thionville.

Cette somme a été collectée par l'équipe de la médiathèque lors de la brocante du 8 mai dernier. Sur ce stand, les acheteurs avaient fait de belles affaires en acquérant des livres et magazines à moindre coût issus de la réserve de la médiathèque mais aussi apportés par les enfants du groupe scolaire.

Une collaboration qui a été saluée par l'équipe municipale et par Marie-Thérèse Vanbesien, présidente de l'association des P'tits Loups implantée au 3 rue du Cygne à Thionville. Grâce au don de vêtements, jouets, nourriture pour bébés, couches ou lait infantile, celle-ci vient en aide aux familles de jeunes enfants en difficulté.

Bravo à tous pour ce beau geste !



Citéline : carte d'abonnement des + 65 ans

Les seniors peuvent voyager gratuitement s'ils sont non-imposables (Pass Senior Plus) ou à prix réduits s'ils sont imposables (Pass Senior à 26€/mois).

Pour une création de carte, il faut impérativement se rendre en mairie avec l'avis d'imposition ou de non-imposition et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. La mairie tamponne l'avis et remplit la fiche de liaison. La personne peut ensuite se rendre en boutique Citéline avec 1 photo d'identité et sa carte d'identité. La carte coûte 5€ + 1€ pour l'étui de protection.

Le renouvellement de carte quant à lui se fait directement en boutique Citéline, plus besoin de tampon de la mairie sur l'avis d'imposition ou de non-imposition.

Le Pass Senior Plus est valable de janvier à décembre, le Pass Senior est utilisable 1 an à compter de sa date de création.

En cas de perte de la carte, son duplicata est facturé 5€.

www.citeline.fr





Autour de la mare



Poney club



Séjour au vert pour les petits de l'école élémentaire



A la mini-ferme

Pour finir l'année scolaire 2021/2022 en beauté, les enfants des classes de CP et CP/CE1 sont partis durant 3 jours et 2 nuits à Vigy et plus précisément au centre collectif d'hébergement de l'ADEPPA (Association Départementale d'Education Populaire et de Plein Air).

Une vraie expédition pour ces bouts de choux qui ont posé leur valise, du 4 au 6 mai, en bordure de forêt pour découvrir toutes les facettes de ce site de 13 hectares.

Chaque jour donnait lieu à 2 animations autour de thèmes variés : les animaux de la ferme, le jardin permacole, la mare, les ruches (photo ci-dessus), le centre équestre. Les mains dans la terre ou en combinaison d'apiculteur, c'était le bonheur sur terre ! Sans oublier la vie en collectivité avec les tablées entre copains, le partage de chambre et les veillées.

Une grande première loin de leur famille pour beaucoup d'entre eux ! Les doudous et les veilleuses étaient bien sûr du voyage...



Au milieu des chèvres



Observation de la faune locale



Sur les traces du vivant



Un chef papou à la rencontre des écoliers

Mundiya Kepanga est un chef papou de la tribu des Hulis de Papouasie-Nouvelle-Guinée. Courant mai, il a posé le pied à Basse-Ham avec Marc Dozier, ami et réalisateur du documentaire « Frères des arbres ». Celui-ci, passionné par ce coin du monde, et Mundiya vont à la rencontre d'adultes et d'enfants pour les sensibiliser sur la question de la déforestation notamment. Grâce au réalisateur qui a servi de traducteur, le chef papou a répondu aux questions des enfants et présenté des objets typiques de chez lui. Une très belle rencontre, sans frontière, autour d'une même cause : le respect de la nature.

www.freresdesarbres.com



Mundiya Kepanga et Marc Dozier



Rentrée scolaire
2022/2023



Effectifs des classes à la rentrée : 50 élèves à la maternelle de St Louis / 54 enfants à la maternelle du groupe scolaire Jean Monnet / 173 enfants à l'école élémentaire.

Les enfants initiés au golf

Durant l'année scolaire 2021-2022, plusieurs classes du groupe scolaire Jean Monnet ont pu fouler le green du Golf de Thionville RD pour un stage d'initiation. Sur plusieurs semaines, ils ont été pris en charge par une enseignante du golf pour se familiariser avec ce sport.

Savoir tenir un club, taper dans une balle et viser au mieux les trous, autant d'étapes que les enfants ont suivies avec brio ! Ils étaient par ailleurs ravis de participer à une activité en plein air ! Cette année encore, l'expérience est renouvelée.



Des vacances au top au centre de loisirs

Sports nautiques, balades en poneys, jeux, atelier cuisine, sport, grandes sorties, les enfants du centre de loisirs d'été ont eu des vacances riches en activités ! Des journées bien remplies auprès d'une équipe d'animateurs très motivée.





Au feu les pompiers !

Fin juin, un feu de poubelle s’est déclaré dans la cour du groupe scolaire Jean Monnet et voilà l’équipe de sapeurs-pompiers de la commune venue à la rescousse avec vaillance et courage ! Les classes se sont rassemblées dans la cour et l’incident a été maîtrisé. Beaucoup d’enfants ont été impressionnés par la manœuvre et tous ont regardé avec fascination le déroulement de l’opération. Une intervention qui en fait était... fictive, puisqu’il s’agissait d’un exercice d’évacuation. Le secret était bien gardé par une poignée d’enseignants et l’équipe de pompiers.

Avant que l’alerte ne soit donnée, le lieutenant Thierry Triffaut, chef d’unité opérationnelle, était venu mettre en place le stratagème : « On utilise une machine à fumée, la même que dans les boîtes de nuit. Il n’y a aucune nocivité. Une fois l’appareil prêt, je le place dans la poubelle pour faire croire à un vrai feu. Cela permet à l’école de mettre en pratique un exercice d’évacuation pour voir comment réagissent les enfants et leur enseignant. C’est également un excellent exercice pour mon équipe. » La directrice, Brigitte Twardy est satisfaite du comportement des élèves : « Les enfants sont sortis très rapidement et les enseignants aussi avec leur cahier d’appel. Les écoliers n’étaient pas du tout au courant de l’exercice mais je pense que certains ont compris qu’il s’agissait d’une mise en situation et d’autres non. Un petit de CP a même pleuré. Chaque année, nous sommes tenus de réaliser 3 exercices d’évacuation mais avec les pompiers c’est une initiative vraiment intéressante. Là, par exemple, on s’est rendu compte qu’on aurait dû fermer certaines portes.»

La classe de CM2 a ensuite participé à des ateliers pour se familiariser avec le matériel de secourisme et d’incendie. Les enfants ont joué le jeu et fait la connaissance d’Anne, mannequin utilisé pour les exercices de secours à la personne, et se sont essayé au massage cardiaque. Puis, ils ont découvert les accessoires à bord du camion d’intervention des pompiers et ont même pu y monter. Quant à la lance incendie, elle a remporté un franc succès ! Le but de cette approche était également de créer une vocation chez les enfants, car les effectifs de pompiers volontaires baissent : « Le secours de proximité est essentiel, commente Thierry Triffaut, on a besoin de recruter ! Un enfant peut, dès 12 ans, devenir Jeune Sapeur-Pompier pour une durée de 4 ans avant d’être Sapeur-pompier volontaire. La formation se déroule le samedi matin, seulement en période scolaire.» Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Thierry Triffaut : thierry.triffaut@sdis57.fr



Départ de feu fictif



Les enfants découvrent une bouche incendie...



...et la lourde clé qui sert à l’ouvrir



L’équipe de pompiers initie les enfants aux gestes qui sauvent



Don de sang : une journée pour tout changer !

Le 14 juin marquait la journée mondiale pour le don de sang. Partout des collectes étaient organisées. L'association locale des donneurs de sang bénévoles et l'Etablissement Français du Sang (EFS) se sont installés dans la commune, à la salle des fêtes, pour cette journée festive.

Arnaud Perrin, président de l'association hamoise, comptait sur la générosité de chacun : « L'idéal préconisé pour un jour comme celui-là, c'est d'avoir 180 dons. Les réserves sont malheureusement faibles... Les collectes restent des lieux conviviaux et comme c'est une journée spéciale, nous avons souhaité apporter une note supplémentaire avec la présence d'Elvis-caricaturiste et de la mascotte Globulo. Les gens peuvent venir avec ou sans RDV. Beaucoup de personnes ont bloqué un créneau après leur travail. »

Sur place, tout était fait dans le plus grand respect et

avec le sourire : l'accueil des personnes qui pour ce jour spécial se sont vu remettre un petit cadeau, le moment de la collation, le prélèvement avec les infirmiers aux petits soins pour les novices comme les habitués et même l'entretien préalable avec le médecin.

« Sur le secteur, plusieurs collectes sont organisées à l'année, nous apprend M. Perrin, 3 collectes par an à Basse-Ham, Distroff et Koenigsmacker, 2 sur Metzervisse et 1 à Volstroff. Les besoins dépendent aussi de certains indicateurs comme les vacances ou les jours fériés et leur pont : ce sont des périodes où les personnes sont plus présentes sur la route, les accidents sont donc en général plus nombreux et certains nécessiteront une transfusion sanguine ».



Donner son sang durant 45 minutes, c'est sauver 3 vies !

Hubert, 61 ans habitant de Manom l'a bien compris : « Je fais don de mon sang depuis 30 ans. Mes parents donnaient déjà et je trouvais ça normal de le faire à mon tour. Un jour on peut en avoir besoin. » A l'instar de Francis, 58 ans, tervillois, qui lui est sur place tous les 2 mois : « La première fois c'était en 1990 ! Je pense que si les gens ne donnent pas c'est qu'ils ont de l'appréhension. Pourtant, ici c'est très convivial ! ». Et ça n'est pas sa femme Christelle qui fait partie de l'association des Donneurs de sang de Thionville et environs qui dira le contraire : « Sur les collectes, les gens se retrouvent ! Parfois certaines personnes en visite dans la famille en profitent pour venir donner leur sang. » François, hamois de 51 ans, a offert son sang pour la 1ère fois en 2008 : « J'y pensais et je trouvais que c'était utile. Maintenant, je viens 3 à 4 fois par an. »

Parfois, c'est une première comme pour Diana, 41 ans, venue de Rémeling : « Un jour, ma mère a eu besoin de sang suite à un accident ; je suis en repos aujourd'hui, alors me voilà ! Il y a eu une bonne publicité pour cette journée, je l'ai entendue à la radio. » Pour Timothé, 22 ans, c'est la 2ème fois qu'il franchit les portes d'une collecte : « Il y a des problèmes de réserves alors je me suis dit pourquoi pas moi ? ! J'étais curieux de voir comment ça se passait. Il ne faut surtout pas hésiter, on est très bien entourés ! »

Avant le prélèvement, tous ont passé avec succès l'entretien avec Frédérique Dolis, médecin de prélèvement EFS Grand'Est : « C'est souvent la piqûre et l'appréhension sur le fait de supporter ou pas le prélèvement qui font peur aux personnes », nous apprend-elle. Et de rappeler l'importance de la mobilisation de chacun : « Actuellement, les réserves de sang sont basses. Toute personne de plus de 18 ans et jusqu'avant sa 71ème année peut donner sous certaines conditions. La première, c'est de savoir remplir seule le questionnaire demandé avant l'entretien et la deuxième concerne la santé du donneur, ses antécédents, s'il a voyagé à l'étranger etc... On prélève environ 500 ml de sang en fonction de l'âge et du poids. En plus de la collation offerte sur place, il faut surtout bien s'hydrater. Le sang est ensuite stocké, réfrigéré à Nancy et être envoyé sur toute la France. En ce moment, les hôpitaux de Paris ont de gros besoins. »

A Basse-Ham, le 14 juin, 172 poches de sang ont été recueillies, et 36 nouveaux donneurs se sont présentés. Un beau succès !

Pour connaître les prochaines collectes : dondesang.efs.sante.fr/ rubrique « Où donner ».





Le Judo Club : une fin de saison 2021-2022 sous le signe de l’amitié

Pour finir leur saison en beauté, les judokas ont fait le voyage jusque dans le Loir et Cher à la rencontre de leurs amis du club Merois qui fêtait son 60ème anniversaire. Un rendez-vous qu’ils n’auraient manqué pour rien au monde comme le rappelle Pascal Blanvarlet, le président de l’association hamoise : « Cette rencontre a été très fructueuse au niveau sportif car GUY LEBAPIN 8ème DAN a été mis à l’honneur en assurant la séance d’entraînement. Nous avons également participé à un entraînement de TAISO (préparation du corps) assuré par Karine.

Nous avons profité du séjour pour visiter le château de CHAUMONT SUR LOIRE et nous rendre au festival international des jardins. L’accueil comme à chaque fois a été formidable, chaleureux et nous leur sommes très reconnaissants. Nous adressons nos remerciements à la municipalité pour son soutien ». Au prochain weekend de Pentecôte, le club hamois sera heureux d’accueillir à son tour ses amis à l’occasion de ses 40 ans !



Brioche de l’amitié : une belle édition 2022



La collecte s’est déroulée les 7 et 8 octobre dans le hall de l’Intermarché. 630 brioche ont été offertes et les dons se sont élevés à 3 429,25€. La somme de 2 529,25€ (après déduction du coût des brioche) a été offerte à l’APEI. Cette somme participera à la construction d’un FAM (Foyer d’Accueil Médicalisé) pour adultes autistes à Volkrange. Merci aux nombreux bénévoles qui ont participé à la collecte et aux généreux donateurs.

Un nouveau comité pour l’APE

Lors de son assemblée générale, l’Association des Parents d’Elèves a élu à l’unanimité un nouveau comité dont voici la composition :

- président : Loïc Kneppert
- vice-présidente : Delphine Boisseau
- trésorière : Locilia Heckmann
- secrétaire : Diane Wolf
- trésorière adjointe: Stéphanie Biltgen
- Secrétaire adjointe : Aurore Paoli

- assesseurs : Stéphanie Chartier, Sébastien Braun, Laurent Didier, Olivier Boulanger, Gilles Nau, Émilie Schroeder, Amandine Bedet. Ce jour-là, l’APE était fière de remettre un chèque à chacune des écoles de la commune : 3 405€ pour le groupe scolaire Jean Monnet et 750€ pour la maternelle de St Louis. Ces sommes correspondent à une aide de 15€ par

élève pour participer aux activités et projets pédagogiques des écoles. L’APE vous donne rendez-vous tout au long de cette année scolaire à travers différents projets parmi lesquels on peut d’ores et déjà citer : vente de sapins, Saint Nicolas, carnaval, chasse aux œufs de Pâques, Fête des écoles etc...



Loïc Kneppert / Brigitte Twardy et Céline Baldini directrices des écoles / Amandine Bedet présidente sortante



Jeunes gens et hommes catholique de Basse et Haute-Ham en mai 1931, jour de l'inauguration de la salle

Collection Jean-Michel Kurth

Il était une fois... la 1ère association hamoise

C'est en 1923 que l'idée de créer des associations de patronage regroupant des jeunes gens est lancée par l'archiprêtre Bischof, lors d'une visite en la paroisse St Willibrord. Il recommande alors à l'abbé Michel Stenger, curé à Basse-Ham de 1928 à 1946, de réunir d'une part des hommes dans l'action catholique lorraine et d'autre part des femmes dans une ligue patriotique des Françaises. 6 ans plus tard, son Excellence l'Evêque Pelt conseille la création d'une salle ou d'un foyer pour que la jeunesse de Basse et Haute-Ham « puisse faire rayonner Jésus-Christ dans son âme ».

Des activités pour tous les goûts

C'est tout d'abord un groupe non-officiel qui voit le jour le 15 avril 1930 au Café Peiffer ; on y dresse alors un comité élu et une cinquantaine de jeunes s'ajoute aux membres déjà actifs. « L'Amicale des Jeunes Gens et Hommes Catholique de Basse et Haute-Ham » est née ! Elle est constituée de différentes sections : football, théâtre, musique et cercle d'étude. Sa devise est « Intérêt – Application – Attention ». Pour Haute-Ham, on ajoute le 3 août 1930, une sous-section composée d'un club de vélo « La Flèche » et d'une société théâtrale « Retour à la campagne ».

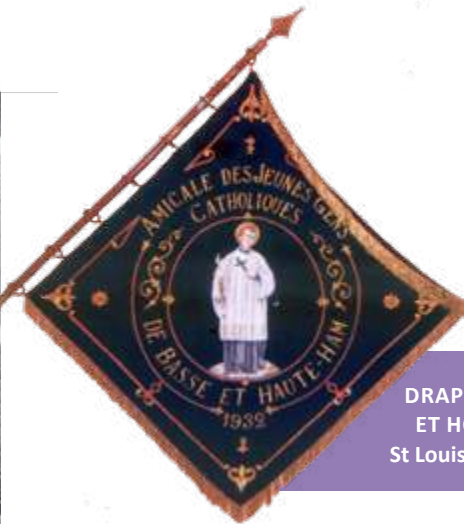
Les membres se réunissent dans une salle rénover qui abritait jadis des écuries et une grange. Elle ouvre le 22 février 1931 et est inaugurée par le député Robert Schumann le 21 juin suivant, jour de la St Louis de Gonzague, St Patron de la jeunesse. Actuellement, le bâtiment se trouve

à l'arrière de la maison située face au cimetière au 86 avenue de Nieppe.

Quand la 2de guerre mondiale éclate, l'endroit devient un hôpital de campagne puis pendant l'occupation allemande accueille des réunions d'un tout autre genre...

Il faut noter que le 1er mai 1931 est créé le « Patronage Ste Jeanne d'Arc pour les jeunes filles de Basse et Haute-Ham ». Plus de 30 jeunes femmes de moins de 25 ans se regroupent pour la réunion fondatrice.

INSIGNE EMAILLEE ET SYMBOLES
A.B.H. : Amicale de Basse Ham
Le ballon : section football
La clef de sol : section musique théâtre
Le livre : cercle d'étude
L dans S : Saint Louis de Gonzague, patron des jeunes catholiques



DRAPEAU DES JEUNES GENS
ET HOMMES CATHOLIQUE
St Louis de Gonzague y est brodé

A partir de cette date, l'Amicale organise des soirées théâtrales, des soirées « causeries », des cours de couture et diverses réunions, sans oublier qu'elle voit sa section football connaître un bel essor !

Le 26 juin 1965, l'organisation intérieure de l'Amicale sportive et culturelle de Basse-ville s'allège et chaque section peut désormais être indépendante et prendre le nom qu'elle souhaite. Entre 1966 et 1968, l'indépendance de groupements émerge tels que la troupe de théâtre officielle, le groupe folklorique animé par les jeunes filles du village, la musique municipale sans oublier les fameuses majorettes ! Ces deux dernières auront un succès mémorable dans la commune et au-delà.

Des années 70 à nos jours

L'arrivée des seventies apporte son lot de modernisation et transforme la commune. Le tissu associatif ne cesse de grandir dans des domaines de plus en plus variés. En juin 1974, l'Association Loisirs et Plein Air (ALPA) propose la pratique du tennis de table et nourrit des projets divers comme la natation, le cyclotourisme et les jeux de boules. La même année, la section théâtre et folklore devient l'Amicale du Théâtre et Folklore Hamois, une troupe constituée d'une quarantaine de jeunes qui perdura jusqu'à la fin des années 80. En 1975, c'est au tour du Chant Hamois, chorale mixte, de voir le jour. Près de 50 ans plus tard, l'association est toujours en activité.

Actuellement, la commune compte plus de 30 associations sportives, culturelles, artistiques mais aussi tournées vers la nature, la solidarité ou l'animation. Celles-ci offrent aux Hamois de tous les âges un panel rare d'activités. De par leur présence, elles contribuent encore et toujours au rayonnement de la commune !



Collection Jean-Michel Kurth

Patronage Sainte Jeanne d'Arc , jeunes
filles de Basse et Haute-Ham mai 1931



Collection Jean-Michel Kurth

Section mandoline en 1935



Coll Kurth Jm

Section théâtre en 1935



AMANDINE

Passionnée de photos de bébés et futures mamans

Même si elle se plie parfois au jeu des photos de classes ou familiales, la spécialité d'Amandine c'est le monde des bébés : nouveau-né, enfant de moins d'1 an et femme enceinte. Une pratique dans laquelle elle excelle, une évidence qui lui est venue en un ...déclic !

Amandine, l'amour de la photo vous vient d'où ?

Petite, je fouillais dans les archives familiales car mon papa aimait beaucoup la photo. Je rêvais d'avoir un appareil rien qu'à moi ! Adolescente, je prenais pas mal de clichés pour immortaliser nos vacances, les soirées etc... J'affectionnais déjà beaucoup les créations d'Anne Geddes (Réf. Photographe australienne spécialisée en photos de nouveaux nés).

Plus tard, je me suis dirigée vers des études de graphisme. Quand je suis devenue maman de mon 2ème fils, j'ai participé à une séance photo pour nouveau-né et ça a été un moment tellement magique que je me suis dit que c'est ça que je voulais faire !

Comment vous êtes-vous lancée ?

En fait, j'ai perdu mon emploi. Alors, je me suis dit que c'était le bon moment pour me tourner vers la photo ! J'ai suivi une formation en ligne pour la partie technique, puis une autre à Paris avec une photographe spécialisée pour apprendre à manipuler les bébés pendant une séance.

Et voilà, je me suis lancée à mon compte en mai 2019 dans mon studio de 12m², situé dans l'extension de ma maison !

Pendant une séance photos, vous devez ressentir beaucoup d'émotion mais aussi pas mal d'appréhension de la part des parents ?

Oui, l'émotion est très forte c'est vrai et même si les parents restent pendant toute la séance, quelque part, ils me confient leur petit bébé qui a entre 10 et 15 jours pendant 1h à 2h30 donc ça n'est pas rien. Ils sont souvent très émus. Mais ça reste un beau moment. Parfois il arrive que le couple soit très tendu alors j'essaie de le rassurer, je lui dis que s'il est zen, le bébé le sera aussi. Et si un bébé pleure, il y a plein de solution : la tétine, je peux le bercer moi-même et aussi des bruits blancs pour l'apaiser (voir encadré page ci-contre). J'aime aussi utiliser des accessoires pour les mises en scène avec des matières authentiques comme la laine.

Y-a-t-il un moment particulièrement émouvant dont vous vous souvenez ?

Chaque rencontre est unique ! Mais je me souviens d'un couple qui était vraiment bouleversé et qui affichait une complicité incroyable. J'ai senti qu'il y avait une histoire très forte derrière leurs regards sans savoir de quoi il s'agissait. J'ai même été émue jusqu'aux larmes. Et puis, il y a eu cette fois où après le confinement j'ai pu enfin

faire une séance avec 1 future maman qui a fini par accoucher juste le lendemain donc ça a été sur le fil ! Après, quand les personnes reviennent pour des photos de famille puis la naissance d'un autre enfant, c'est très sympa. J'ai même eu le plaisir de réunir 4 générations de femmes sur la même photo, ce qui est assez insolite !

Un projet que vous nourrissez pour la suite ?

Actuellement, je partage l'activité photographique avec une deuxième qui est le graphisme. C'est une discipline qui complète mon métier de photographe puisque je peux faire quelques retouches légères sur mes images pour gommer par exemple les griffures sur le visage d'un bébé, les boutons et même retirer les cernes des parents souvent très fatigués !

Mais mon rêve serait de vivre de la photo à plein temps...



Astuces "bruits blancs"

Ces bruits rappellent ceux qu'entendaient le bébé in utéro. Ce sont des sons feutrés qui ont une certaine uniformité. Par exemple, une pluie légère ou des battements de cœur. Certains reproduisent même des bruits artificiels comme l'aspirateur, le lave-vaisselle ou le sèche-cheveux.





Bienvenue Elise !

Simon est très heureux de vous présenter sa petite sœur Elise. Née le 3 mai 2022 à 12h02. Elle pesait 3kg866 et mesurait 50cm. Elle fait le bonheur de son grand frère et de ses parents, Mme Boisseau Delphine et Mr Zenner Jérôme.



Bienvenue Laura !

Stéphanie Biltgen, Arnaud Pobudejski et Lexie la grande sœur ont eu le bonheur de voir s'agrandir la famille depuis la naissance de Laura, le 11 avril 2022.



Anniversaires de mariage

4 couples ont fêté leur anniversaire de mariage ! Toutes nos félicitations !



Patricia et Hervé Georges - Noces d'or : 50 ans

Marie et Lucien Klak - Noces d'or : 50 ans



Geneviève et Michel Vautier - Noces de palissandre : 65 ans

Mariage

Mme Célia HARI et M. Benjamin TOULY se sont dit OUI le 1er octobre en mairie de Basse-Ham.

Toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur !



Maria et Vittorio Ghamo - Noces de diamant : 60 ans



Départ en retraite pour Christine Hentzen

L'infirmière souhaitait adresser quelques mots à ses patients :

Infirmière libérale depuis 24 ans à Basse-Ham, il est temps pour moi de faire valoir mes droits à la retraite. J'étais heureuse de travailler auprès de Monique Lustig de nombreuses années, par la suite avec Claire et Lucie. Depuis quelques mois, Cécile Wagner a rejoint le cabinet infirmier situé au 107B avenue de Nieppe.

C'est avec beaucoup d'émotions que je quitte mes fonctions, je garderai en moi tous ces instants partagés avec vous tous.

Je vous remercie de la confiance que vous m'avez accordée.

Prenez soin de vous et bonne continuation.

Christine Hentzen



Aux belles boucles : une nouvelle enseigne à Basse-Ham

Nadia Roth, passionnée par la confection de bijoux, a ouvert sa micro entreprise en juillet dernier.

Elle propose toute une gamme de boucles d'oreilles fantaisies, bracelets et colliers : bracelet personnalisé avec prénom, bracelet phosphorescent pour les enfants, boucles aux couleurs d'halloween ou Noël etc...

Les crochets des boucles sont en plaqué argent pour minimiser les allergies.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter Mme Roth par mail ou via sa page Facebook.



Aux belles boucles 
Mail : j-michel.roth@orange.fr



Ma région et moi : une nouvelle Appli pour faire rayonner la commune !

Depuis septembre, la commune a adhéré à « Ma Région et moi », une application qui regroupe les événements du Grand'Est en un seul clic tels que brocante, concert, exposition, fête etc... L'appli gratuite est visible sur tablette et bientôt sur smartphone.

Connectez-vous à <https://webapp.maregionetmoi.eu/> et inscrivez-vous !

Les associations locales peuvent y adhérer gratuitement pour promouvoir leurs événements en toute autonomie. Elles doivent s'inscrire auprès du service communication de la Mairie (03 82 56 22 25 ou bhtv@basse-ham.fr).

Infos Trésorerie

Petit rappel : La Trésorerie de Thionville a fermé ses portes. Vous devez désormais vous rendre à Hayange au 5 place Nicolas et joignable au 03 82 86 80 72.

La trésorerie d'Hayange n'accepte pas les paiements en espèces.

Néanmoins, les factures et actes dotés d'un datamatrix (sorte de QR Code) pourront être acquittés en espèces lorsque leur montant est inférieur à 300 € auprès des bureaux de tabac acceptant les paiements de proximité. Vous pouvez trouver la liste des bureaux de tabac acceptant les paiements de proximité sur le site impot.gouv.fr (espace particulier / onglet découvrir le paiement de proximité).

> Il faut cliquer sur trouver un buraliste partenaire puis taper le N° de département et le nom de la ville pour connaître les bureaux de tabac acceptant les paiements de proximité.



Les permis de conduire ne sont plus délivrés en préfecture

Désormais les préfectures ne reçoivent plus de visiteurs pour un permis de conduire. Pour ce titre, il faut soit :

- se rendre dans une Auto-école labellisée (voir liste sur le site officiel autoecoles.securite-rou-tiere.gouv.fr),
- se connecter sur la plateforme ANTS (permis-deconduire.ants.gouv.fr) .

Citéline : une appli pour rester informé du trafic

Avec Actu'Bus, vous restez informé de l'état du trafic en temps réel ! Pour recevoir l'info trafic directement sur votre téléphone, il suffit de vous rendre directement sur le site : www.cite-line.fr/inscription-alerte-sms

Au cours de l'inscription, vous pourrez alors sélectionner les lignes de bus qui vous intéressent.

Le nouveau Système d'Information sur les Armes (SIA)

D'ici le 1er juillet 2023, tous les détenteurs d'armes devront avoir créé un compte personnel sur le SIA. Ouvert aux préfetures et aux détenteurs d'armes de chasse depuis février 2022, l'obligation se poursuivra ensuite pour les armes héritées ou trouvées, les tireurs de ball-trap et les biathlètes, les tireurs sportifs, les détenteurs métiers et associatifs et les collectionneurs.

Les finalités ? La traçabilité bien sûr mais aussi la modernisation des démarches de détention (dématisation).

Ce système permet de supprimer les documents papiers et ainsi mettre en réseau tous les acteurs du monde des armes. Lorsqu'une personne se rendra chez un armurier, celui-ci saisira directement les informations dans le SIA et elles seront alors mises à disposition de la préfecture et du détenteur lui-même.

Pour créer son compte, le détenteur d'une arme doit se connecter à : sia.interieur.gouv.fr. Une fois le compte créé, un numéro personnel lui est attribué à vie.

ENES : comment les joindre en cas de problème ?

Vous avez été nombreux ces derniers mois à contacter la mairie suite à des soucis techniques rencontrés sur votre télé ou connexion internet après une intervention d'ENES sur le réseau.

Pour les contacter, vous pouvez appeler :

- le 03 87 71 66 34 en journée
- le 0 811 655 504 (astreinte soirée et WE).

Sur le site de la commune, à la rubrique Pratique/Télévision-internet et téléphonie, vous pourrez également trouver la dernière liste complètes des chaînes télé et stations radios mise à jour.

Dates de battues de chasse saison 2022-2023

AMICALE DU SPRIEDEN - LOT 1
23 Octobre 2022
5, 9, 12 et 26 Novembre 2022
3, 17 et 28 Décembre 2022
8, 21 et 29 Janvier 2023

MARINELLI - LOT 2
Le 22 octobre 2022
Les 5, 19 novembre 2022
Les 3, 17 décembre 2022
Le 7, 21 janvier 2023

Retrouvez sur le site de la commune www.basse-ham.fr, la réglementation pour la chasse. A savoir, les espèces chassables et également les dates de battues dès qu'elles sont communiquées par les associations. Le tir de sanglier de nuit est autorisé jusqu'au 1er février 2023, sous certaines conditions. Retrouvez sur le site de la commune (Pratique / Chasse et pêche), la réglementation sur les espèces chassables.



Achat de vélo : le Gouvernement donne un coup de pouce supplémentaire !

Afin de développer la pratique du vélo, mode de transport propre et économique, le bonus écologique et la prime à la conversion sont renforcés depuis le 12 août dernier et jusqu'au 31 décembre 2022.

Le bonus écologique

Vous venez d'acquérir un vélo neuf ? Vous pouvez bénéficier jusqu'à 400€ de bonus selon vos revenus. A noter que pour en bénéficier, il n'est plus nécessaire d'avoir touché une aide locale pour le même vélo.

Le bonus connaît également une hausse jusqu'à 2 000€ pour les vélos cargos, pliants, adapté aux personnes en situation de handicap (assistance électrique ou non) et une remorque électrique pour vélo.

Les personnes en situation de handicap quel que soit leur niveau de revenus sont éligibles au bonus !

La prime à la conversion

Vous achetez un vélo à assistance électrique neuf ou d'occasion en échange de la mise au rebut d'un véhicule polluant ? La prime à la conversion est augmentée jusqu'à 3 000 €.

Dans les zones à faibles émissions, l'Etat accorde une prime supplémentaire jusqu'à 1 000€. Seule condition : avoir bénéficié d'une aide locale pour le vélo.

La prime connaît également une modification pour les familles puisque la mise au rebut d'un véhicule polluant donne le droit à l'attribution de la prime pour l'achat d'un vélo par personne du foyer fiscal.

Mick Jagger mis à l'honneur par un Hamois

En juillet dernier, Jean-Claude Ludwig, président de Grand'Air culture, a dévoilé au public l'exposition dédiée au leader du groupe britannique « The Rolling Stones ». Après 2 ans de travail, il a réussi à réunir les œuvres imaginées par des peintres, sculpteurs et dessinateurs internationaux sur l'artiste.

Plus de 2 000 visiteurs ont franchi les portes du Casino 2000 de Mondorf-les-Bains pour découvrir le rockeur de 79 ans, à différentes époques. 2022 marque également les 60 ans du groupe mythique.

Une belle exposition dont le vernissage s'est fait en présence de son Excellence Madame l'Ambassadrice du Royaume Uni, Fleur Thomas.

Félicitations à M. Ludwig !





Calendrier vaccinal 2022 : protéger le nourrisson et la femme enceinte

Cette année, le calendrier vaccinal est marqué par 2 nouveautés ! Le gouvernement tient, en effet, à souligner l'importance du vaccin pour lutter contre le méningocoque B chez le nourrisson et contre la coqueluche chez la femme enceinte.

Le vaccin contre le méningocoque B

Les méningocoques sont des bactéries responsables de maladies très graves comme les méningites ou les septicémies qui peuvent être mortelles ou responsables de lourdes séquelles.

En France, le vaccin contre le méningocoque C est obligatoire depuis 2018. Celui contre le méningocoque B est recommandé depuis avril 2022 car les nourrissons représentent la classe d'âge la plus vulnérable face à l'infection. Cette bactérie provoque 2 symptômes particuliers qui doivent alerter les parents :

- Une fièvre élevée et mal tolérée,
- 1 ou plusieurs tâches rouges ou violacées sous la peau (purpura).

La vaccination est conseillée à partir de 2 mois et avant l'âge de 2 ans. Le vaccin nécessite 2 injections à 2 mois d'intervalle ainsi qu'un rappel.

Le vaccin contre la coqueluche chez la femme enceinte

La coqueluche est une infection des voies respiratoires très contagieuse. L'infection chez les bébés les plus jeunes est grave, voire mortelle. En France, chaque année, sur la centaine de cas, les bébés ont moins de 3

mois et près de 90% d'entre eux doivent être hospitalisés. Une moyenne de 2,6 décès est à déplorer tous les ans. Ce sont les parents et la fratrie qui sont les principales sources de contamination de par leur proximité. La meilleure protection est celle des anticorps anti-coquelucheux maternels qui seront transmis via le placenta pendant la grossesse. C'est pourquoi, Santé Publique France conseille aux femmes enceintes de se faire vacciner entre 20 et 36 semaines d'aménorrhée, et à chaque grossesse. Cette vaccination réduit de 50% les hospitalisations des nourrissons et de 95% les décès liés à la coqueluche des moins de 3 mois.

La vaccination est appliquée dans une trentaine de pays dans le monde depuis au moins 10 ans sans signalement de risques pour la mère, le fœtus ou le nouveau-né.

Toutes les informations complémentaires sur : www.solidarites-sante.gouv.fr



L'article 83 de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015, prévoit que le droit d'expression de l'opposition est désormais également ouvert aux communes de 1000 à 3 500 habitants. Ci-dessous, le texte émanant des 2 élus de la liste «Basse-Ham l'avenir vous appartient».

Basse-Ham, l'Avenir Vous Appartient

A votre écoute !

Maison « PAQUIN »

15 rue de la Chapelle
Quartier Haute HAM

En séance du Conseil Municipal du 21 avril dernier, une présentation a été faite par Monsieur Le Maire du projet de vente de la maison. L'objectif annoncé est de proposer un parc immobilier à coût maîtrisé, constitué de logements pour des seniors. Point que nous partageons.

Nos principales suggestions apportées à ce projet ont été prises en compte. **Le nombre d'appartements trop élevé (25 au départ, 19 à ce jour) « Un chiffre qui reste toujours élevé compte tenu de l'emplacement du projet ». Le nombre d'étage (Rdc + 2 niveaux + combles devient Rdc + 1 niveau + combles). Et le nombre de place de stationnement pour résidents et visiteurs est insuffisant. Nous rajoutons que l'architecture de la toiture ne semble pas adaptée au quartier de Haute-Ham.**

Nous avons constaté une participation importante à la pétition signée par les habitants de Haute-Ham, ainsi qu'à la réunion publique organisée par la Mairie le 13 juillet. Nous avons bien noté et comprenons l'inquiétude des habitants du quartier. Le projet initial lors du rachat par la commune de la maison « Paquin » était d'y réaliser une résidence pour les seniors. Il a été transformé en résidence intergénérationnelle, avec les conséquences évoquées en réunion publique, comme davantage de nuisances pour les résidents et les voisins.

« INQUIETUDE » est le mot qui exprime le mieux le sentiment des habitants de Haute-Ham.

Nous suggérons qu'une communication en amont d'un projet avec les Habitants Voisins soit organisée !

Un proverbe de circonstance : Ce qui se conçoit bien, s'énonce clairement !



Nathalie Godard-Heintz

Conseillère Municipale
Membre des commissions :

- Information, Communications, des Affaires culturelles, associatives, sportives, de loisirs, des fêtes et animations
- Affaires rurales

Michel Schlemmer

Conseiller Municipal
Membre des commissions :

- des Travaux
- de l'Urbanisme

Agenda

Novembre

Centre village

11 : Cérémonie patriotique aux Monuments aux Morts

A la salle des Fêtes

11 : Repas des Aînés

Au gymnase Marcel Hitz

12/13/19/20 : Tournoi seniors Badminton Club

26 : 1 enfant 1 jouet de l'Élan Kobhéen

Décembre

Centre du village

2 : Fête de la St Nicolas sur la place de la République

A la salle des Fêtes

11 : Concert de Noël du Chant Hamois

15 : Don du sang

Au gymnase Marcel Hitz

15 : Repas de Noël du Foyer du Temps Libre

17 : Tournoi vétérans sixte de l'ASVB

BASSE-HAM MAG' | Rédaction et conception : service communication Mairie de Basse-Ham

03 82 56 22 25 | www.basse-ham.fr | Crédit photo : Mairie de Basse-Ham - Freepick

Impression : Imprimerie KLOPP - ISSN N° L 100.1278/96

